

Communiqué de Raphaël Sirjacobs & Béatrice Dupont (parents de Stacy) du 20 janvier 2012 sur la marche citoyenne à Bruxelles pour la liberté vaccinale & le droit à l'information.

« Si nous avions été correctement informés, nous aurions personnellement choisi de ne pas faire vacciner nos jumelles et Stacy serait peut-être encore en vie aujourd'hui. »

C'est parce que nous avons tout simplement fait confiance que nous avons fait vacciner nos jumelles à l'ONE, en octobre dernier. Une semaine plus tard, Stacy décédait et Lesly continuait de souffrir d'effets secondaires non négligeables comme des apnées.

Entre-temps, nous nous sommes informés et nous avons découvert un monde opaque où la désinformation et les conflits d'intérêts règnent en maîtres. Mais nous avons également eu connaissance de pas mal d'autres témoignages de parents d'enfants eux aussi victimes, dont plusieurs sont décédés dans des circonstances similaires, comme Nova Ledantec (en France).

Comme nous avons hélas pu le constater, ces effets secondaires graves sont le plus souvent taxés de « coïncidences » et les vaccins systématiquement blanchis.

Or combien d'autres parents dans notre cas n'ont pas eu le courage ou la force d'entamer des actions en justice qui auraient pu faire parler d'eux ?

Il faut dire que ce genre de procédures requiert une bonne dose de détermination, comme en témoigne le refus d'autopsie auquel nous sommes confrontés et ce alors qu'une loi belge de 2003 impose pourtant de la réaliser pour tout décès inopiné d'enfant de moins de 18 mois !

Tout ceci démontre donc le caractère très sensible de ce genre de dossier et tend à montrer que les risques des vaccins sont fort sous-estimés et donc mal évalués.

Car il faut par exemple savoir, comme plusieurs études scientifiques l'ont démontré, que les vaccins peuvent affaiblir le système immunitaire, rendant ainsi la personne beaucoup plus réceptive et sensible à toutes sortes d'infections opportunistes pouvant s'avérer mortelles.

Dans ces conditions, nous estimons qu'il est totalement illégitime et irresponsable d'aller imposer des vaccins potentiellement aussi risqués à des enfants qui n'ont rien demandé.

C'est le sens de cette marche citoyenne aujourd'hui à Bruxelles : réclamer la liberté et le droit à l'information qui va de pair car **sans information, il n'y a pas de véritable liberté de choix**. C'est en fait réclamer tout simplement l'application de cette loi de 2002 sur les droits des patients qui visiblement, peine à s'appliquer dans le domaine de la vaccination...

Pour conclure, une phrase qui résume parfaitement notre démarche mérite d'être rappelée. Elle émane d'une association australienne d'information sur les vaccins (Vaccination Risk Awareness Network) :

« Il y a tant de doutes, de confusions et d'incertitudes au sujet des risques et des bienfaits des vaccinations que, dans une démocratie fondée sur le droit, il est moralement, éthiquement et scientifiquement impossible de justifier la pratique de vaccinations obligatoires et systématiques. »